

## Bulletin d'histoire politique

# Martin Petitclerc, « Nous protégeons l'infortune ». Les origines populaires de l'économie sociale au Québec, Montréal, Vlb éditeur, 2007. 280 p.

Jacques Rouillard



Volume 17, numéro 2, hiver 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054735ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054735ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rouillard, J. (2009). Compte rendu de [Martin Petitclerc, « Nous protégeons l'infortune ». Les origines populaires de l'économie sociale au Québec, Montréal, Vlb éditeur, 2007. 280 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 17(2), 275–277.  
<https://doi.org/10.7202/1054735ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Martin Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, Vlb éditeur, 2007. 280 p.

JACQUES ROUILLARD  
*Département d'histoire*  
*Université de Montréal*

L'auteur trace un historique d'une institution qui, malgré son importance, n'a pas retenu l'attention des historiens, tant au Québec qu'au Canada anglais. Il s'agit des sociétés de secours mutuels qui ont fleuri à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui sont à l'origine du mouvement coopératif. La première société au Québec, l'Union Saint-Joseph, est fondée à Montréal en 1851. Ces organisations ont été créées pour venir en aide aux travailleurs salariés afin d'assurer à leur famille un secours financier lorsqu'ils sont frappés par la maladie, un accident, l'invalidité ou la vieillesse. Elles assurent aussi une pension ou un montant forfaitaire à la veuve d'un membre décédé. Contrairement aux compagnies d'assurances, qui se développent véritablement à partir de la Première Guerre mondiale, elles ne visent pas le profit et leur fonctionnement repose sur une gestion démocratique à la manière de coopérative. Ces associations développent des liens de solidarité entre les membres qui participent activement à la vie de leur mutuelle. Souvent fondées par des travailleurs salariés et répandues, au départ, en milieu ouvrier, elles ont essaimé partout en province si bien qu'elles comptent 150 000 membres au début des années 1910 selon le rapport de l'inspecteur du gouvernement du Québec. À juste titre, elles représentent un mouvement à l'origine du mouvement coopératif et de l'économie sociale au Québec et elles constituent une facette méconnue des institutions mises sur pied par la classe ouvrière.

L'analyse de l'auteur situe la mutualité comme une réponse spécifique de la classe ouvrière au moment où s'amorce l'industrialisation et alors que les rapports sociaux sont de plus en plus soumis aux règles du marché.

Les sociétés qu'il étudie sont surtout montréalaises car l'industrialisation touche d'abord la métropole depuis le milieu du *xix<sup>e</sup>* siècle. L'auteur interprète l'apparition de ces sociétés comme un effort conscient des travailleurs pour mettre en place des organisations destinées à remplacer le système traditionnel d'assistance géré par les élites qui ont une vision paternaliste de la charité. Leurs objectifs et leur fonctionnement basés sur un esprit de solidarité vigoureux reflètent, selon lui, une conception exigeante de la démocratie tout en manifestant un souci de respecter un rapport égalitaire entre les membres. Ainsi, elles exigent la participation à la procession funéraire lorsqu'un membre décède, organisent la visite aux malades, se soucient de l'éducation de leurs membres, réclament une cotisation uniforme pour tous et valorisent la participation démocratique. Pour les ouvriers, l'adhésion à une société de secours mutuel va bien au-delà de l'assurance collective, elle répond à des considérations sociales puisqu'elle est l'occasion de solidarité et de fraternité. L'auteur développe la thèse que cette orientation se situe en contradiction avec les valeurs libérales qui s'affirment à l'époque; elle marque le refus des ouvriers « d'isoler la dimension économique des dimensions sociales de la vie » (p. 59). La mutualité devient ainsi « un vecteur d'une culture ouvrière autonome » et joue de ce fait un rôle important dans la formation de la classe ouvrière (p. 119).

Animées de cet esprit, les mutuelles ont résisté pendant un certain temps aux initiatives de contrôle de la part des élites économiques et religieuses. Mais la gestion déficiente découlant de l'ignorance ou du refus des règles actuarielles gouvernant les assurances ont eu raison de plusieurs des premières sociétés de secours mutuels dans les années 1860 et 1870. Une deuxième génération de mutuelles se sont développées par la suite, guidées par des modes de gestion scientifiques (primes graduées), orientées à peu près uniquement vers l'assurance-vie et davantage dirigées par des membres de la petite bourgeoisie. La tradition participative et égalitariste s'estompe au profit d'une gestion bureaucratique où disparaît la dimension collective et démocratique de la mutualité. L'auteur se désole de la disparition de cette « mutualité pure » qui liait l'économie au social. Et il ne lui apparaît pas que le développement de l'État-providence au *xx<sup>e</sup>* siècle se situe dans la foulée de la première génération des organisations mutualistes, car il repose fondamentalement sur une gestion bureaucratique. Avec le temps, les mutuelles qui ont survécu sont devenues des compagnies d'assurances liées aux Mouvements Desjardins ou encore elles ont adopté des modes de fonctionnement identiques aux compagnies privées d'assurances-vie.

De nos jours, il y a peu de chances que revive à grande échelle l'esprit qui a animé les premières sociétés de secours mutuels car l'individualisme

et la logique du marché imprègnent profondément la mentalité collective. À moins que l'expérience ne soit vécue à une échelle modeste, dans des organisations communautaires, possiblement à travers le tissu social lié à la vie de quartier. L'exemple des sociétés de secours mutuels devient alors pour elles un modèle d'organisation d'entraide démocratique.

L'auteur laisse entendre que le courant proprement ouvrier de la mutualité né au *xix*<sup>e</sup> siècle pour assurer une protection collective en cas de mortalité ou de maladie est disparu au siècle suivant. Mais ce n'est pas tout à fait exact car cette protection, qui était aussi assurée par les syndicats internationaux dès le *xix*<sup>e</sup> siècle et, par la suite, par les syndicats catholiques, continue d'être assumée par les syndicats pendant au moins la première moitié du *xx*<sup>e</sup> siècle. Certains syndicats géraient même des caisses de protection contre le chômage et versaient des prestations de retraite. L'adhésion à ces avantages, qui était incluse dans la cotisation syndicale, renforçait la cohésion entre les membres du syndicat. Pendant longtemps, l'action syndicale se situait donc dans la même foulée que la première génération de sociétés de secours mutuels. Elle en comportait les principales caractéristiques comme d'être liée de très près au milieu ouvrier, de comprendre une dimension fraternelle dans son fonctionnement et d'être gérée de manière démocratique à l'intérieur des structures syndicales. Cependant, l'administration de ces assurances était centralisée et les syndicats ont adopté graduellement les modes scientifiques de gestion, ce qui a permis leur pérennité.

Le volume, qui est à l'origine une thèse de doctorat, constitue une étude rafraîchissante du monde ouvrier à un moment où les travaux historiques sur la classe ouvrière se font plus rares. En effet, depuis les années 1980, les chercheurs ont délaissé à la fois l'étude des travailleurs salariés tout comme aussi ils ne recourent guère à l'analyse en terme de classes sociales. On pourrait faire remarquer que l'individualisme libéral, qui a miné les sociétés de secours mutuels, traverse aussi, de nos jours, l'analyse historique. L'étude de Martin Petitclerc montre, avec finesse et dans un riche cadre conceptuel, que l'approche en termes de classes sociales conserve encore toute sa pertinence. Elle lui a permis d'illustrer que les sociétés de secours mutuels révèlent les valeurs de solidarité et de démocratie portées par la classe ouvrière.